

Bordeaux, le 5 janvier 2010

## APPEL A CANDIDATURE

### A pourvoir :

### **Poste de Délégué Régional de la Ligue Aquitaine de l'enseignement**

### Contexte général :

L'Union Régionale de la Ligue de l'enseignement d'Aquitaine, dite « Ligue Aquitaine de l'enseignement - LAE », association régionale regroupant les cinq fédérations départementales de la région, recrute son délégué régional (DR), pour un poste nouvellement créé.

Notre mouvement d'Education Populaire développe, à travers l'action de ses fédérations départementales et de ses unions régionales, des actions sur des champs tels que l'éducation, la culture, la formation, l'insertion, le sport, les vacances et les loisirs, l'accompagnement des dynamiques associatives, etc. Ces actions traduisent toutes une volonté de développement de la solidarité et de la citoyenneté par l'éducation. Elles sont ancrées dans le territoire et participent au développement local.

Le projet politique régional tient compte : des politiques des différents territoires (Région, Pays, communauté d'agglomération, de communes...) ; des besoins dans ces différents territoires ; des politiques des services déconcentrés de l'Etat ; des possibilités de nos fédérations départementales.

La création du poste de Délégué régional a pour objet de développer la présence et la cohérence de la Ligue en Aquitaine, en renforçant la pertinence, l'impact et la lisibilité de son projet.

Il s'agit dans un premier temps de rechercher la meilleure organisation régionale, et sa meilleure articulation avec les structures départementales et locales.

Le délégué régional est, dans la structure dont il va assurer l'animation, responsable de l'élaboration, de l'évolution, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet de l'union régionale, en cohérence avec le projet politique national de la Ligue de l'enseignement, et avec la propre action des fédérations départementales.

Il est chargé de favoriser toutes les initiatives territoriales qui concourent à sa réalisation.

Il met en œuvre, sous la responsabilité du Président de la LAE et de ses instances statutaires auxquelles il participe, les orientations définies par celles-ci, le développement de l'activité, et la gestion générale, administrative et financière, d'un projet dont la cohésion est régionale et la ou les réalisations, départementales, interdépartementales ou régionale.

Il assure pour cela un rôle d'encadrement des salariés de la LAE (actuellement au nombre de un), et coordonne ponctuellement, dans le cadre des projets communs, l'action de salariés des fédérations départementales. Il favorise la formation des salariés de l'ensemble du réseau, leur mise en réseau et la recherche de mutualisation de moyens.

### Mission et tâches principales (voir profil de poste annexé) :

- Contribuer dès la prise de fonction à l'élaboration du projet politique régional.
- Traiter de façon continue les informations nécessaires à la mise en place et à l'évolution de la stratégie d'intervention de l'union régionale (stratégique).
- Mettre en œuvre le projet régional en coordonnant l'activité de la LAE et de ses composantes (opérationnel).
- Assurer la responsabilité et le rôle de représentant de l'union régionale ; activer des relations partenariales et institutionnelles.
- Mobiliser les équipes départementales.
- Développer les ressources humaines, en relation avec le projet et les actions régionales.
- Définir des stratégies et créer des outils de communication.
- Rechercher des financements.

#### *Ligue Aquitaine de l'Enseignement*

Château Bétailhe  
72, avenue de l'Eglise Romane  
33370 Artigues-près-Bordeaux  
Tél : 05 56 44 52 25  
Fax : 05 56 01 02 84

#### *Ligue de l'Enseignement*

Fédération de Dordogne, 82 avenue G. Pompidou, BP 1055, 24001 PÉRIGUEUX Cedex  
Fédération de Gironde, Château Bétailhe - 72, avenue de l'Eglise Romane  
33370 ARTIGUES-Près-BORDEAUX  
Fédération des Landes, 122 rue du Général de Lobit 40000 MONT de MARSAN  
Fédération du Lot et Garonne, 101 rue Fumadelles 47000 AGEN  
Fédération des Pyrénées Atlantiques, 17 rue Boyrie, BP 1507, 64015 PAU Cedex

### **Aptitudes souhaitées :**

- Grande disponibilité.
- Capacité de travail en autonomie, mais aussi en équipe.
- Capacité d'organisation, rigueur et esprit d'initiatives.
- Capacité à écouter, déléguer et prendre des décisions dans un cadre de responsabilité défini.
- Capacité d'animation d'équipe et de gestion des ressources humaines,
- Capacité à dynamiser et à travailler en réseau
- Fortes aptitudes relationnelles vis-à-vis des équipes d'élus et salariées, des partenaires institutionnels.

### **Compétences souhaitées :**

- **Maîtrise des méthodologies** de diagnostic, du développement et de l'organisation d'actions socio-éducatives, du montage et de l'évaluation **de projet**.
- **Compétence organisationnelle et de communication** développée.
- Compétence développée à **s'exprimer à l'écrit comme à l'oral, à synthétiser, conceptualiser, rédiger**.
- Connaissance des outils de mise en œuvre et de contrôle de la **gestion administrative et financière d'une association**.
- **Bonne connaissance** des champs associatifs et/ou de l'ESS, des réalités socio-éducatives et socio-économiques, des politiques éducatives, culturelles et de loisirs, des institutions et des dispositifs qui y sont liés.
- **Bonne maîtrise de l'informatique** (à minima : traitement de texte, tableur, présentation informatique, Internet, mails).

### **Formation et/ou expériences attendues :**

- **Expériences et/ou compétences confirmées** dans les domaines suivants : milieu associatif et/ou de l'ESS, gestion financière, administrative, des ressources humaines, intervention éducative ou sociale, développement social local, ...
- **Type de diplôme et/ou de formation souhaité :**
  - Master dans des filières sociales, éducatives, audit, gestion, R.H., conseil, organisation, etc.
  - Licence professionnalisée, master ou DESS dans le domaine de l'ESS.
  - DEFA avec expérience confirmée à des responsabilités de direction.

### **Conditions de l'emploi :**

- **Echéance** : Poste à pourvoir le plus rapidement possible, suivant situation, **à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010**.
- **Contrat à Durée Indéterminée à temps complet** ; statut de cadre avec délégation permanente de responsabilité ; période d'essai de 3 mois, renouvelable une fois contractuellement.
- **Salaire** : groupe G, coefficient 400 de la Convention Collective de l'Animation, négociable selon prétentions et expérience, pour un salaire brut de base (hors reconstitution de carrière) de 2252 € au 1<sup>er</sup>/01/10.
- **Lieu et conditions de travail** : agglomération bordelaise (dans un premier temps à Artigues près Bordeaux), avec déplacements nombreux en région. Compte-tenu de la particularité de la mission, le DR sera amené à travailler en dehors des jours ouvrables.

### **Candidature :**

- **Lettre de motivation, CV, et copies de diplômes** sont à adresser :  
à l'attention de Monsieur le Président de La Ligue Aquitaine de l'enseignement,  
**exclusivement par mail et avant le 31 janvier 2010 à l'adresse**  
[candidature-dr@laligue-aquitaine.org](mailto:candidature-dr@laligue-aquitaine.org)

## PROFIL DE POSTE

### Poste de Délégué Régional de la Ligue Aquitaine de l'enseignement

#### Descriptif de la mission et des tâches principales

- **Contribuer dès la prise de fonction à l'élaboration du projet régional (mission exploratoire)**
  - phase de diagnostic approfondi:
    - portant sur la synthèse des projets politiques développés, le recueil quantitatif et qualitatif des actions menées, des moyens humains, matériels et financiers engagés actuellement par les fédérations départementales et l'union régionale ;
    - portant sur les autres échelons et acteurs de la Ligue en Aquitaine, comme sur l'environnement associatif et institutionnel de nos champs d'intervention en général ;
    - devant aboutir à l'élaboration et la communication d'un dossier complet de communication interne sur les éléments recueillis, d'un dossier de communication institutionnel synthétique, et sur la définition d'une méthode et d'outils permettant d'intégrer à terme au diagnostic l'activité des associations locales.
  - phase d'analyse prospective :
    - favorisant et recensant, à travers l'animation de réunions départementales et régionales, l'expression de propositions contribuant au renforcement et au développement d'un projet régional :
      - auprès des élus des conseils d'administration départementaux,
      - auprès des équipes salariées, sur chacun des champs d'intervention.
  - phase de formulation d'hypothèses sur le projet régional :
    - analyse des données recueillies lors des 2 phases précédentes, animation de la phase d'élaboration et de formulation de scénarii portant sur les orientations, l'organisation régionale et les moyens à mettre en œuvre, y compris par la mutualisation éventuelle de moyens ;
    - présentation pour validation auprès des différentes instances statutaires, départementales et régionales.
- **Traiter de façon continue les informations nécessaires à la mise en place et à l'évolution de la stratégie d'intervention de l'union régionale (stratégique) :**
  - assurer une mission de veille et intégrer les informations relatives aux évolutions de l'environnement territorial.
  - définir en lien avec les dirigeants et les instances statutaires, les orientations et les objectifs.
  - impulser une politique de développement, formuler des propositions.
  - définir les plans d'action (programmation, planification).
  - affecter les ressources en fonction des contraintes et des priorités.
  - disposer d'un système de pilotage pour l'aide à la décision, et le faire partager.
  - rendre compte dans différentes instances des moyens utilisés, contrôler leur utilisation, rendre compte des résultats obtenus.
- **Mettre en œuvre le projet régional en coordonnant l'activité de la LAE et de ses composantes (opérationnel) :**
  - organiser l'élaboration et la mise en œuvre d'actions ciblées en fonction des choix opérés, pouvant prendre les formes :
    - d'une coordination simple, d'approche interdépartementale, avec un rôle de la LAE limité au portage politique, et au support administratif et financier ;
    - d'une coordination avec mutualisation, pouvant s'appuyer sur des pôles de compétences régionaux, départementaux ou locaux ;
    - d'une délégation de compétences, dans laquelle l'union régionale se voit confier des domaines d'intervention propres, qu'elle gère directement ou par le biais d'une structure, sous le contrôle des organes politiques régionaux ;
  - opérationnaliser les décisions.
  - organiser le fonctionnement administratif et financier de l'union régionale en lien avec les lois, procédures et règlements externes et internes.

- disposer d'indicateurs de contrôle et de suivi administratifs et financiers de l'activité.
  - produire de l'évaluation sur les actions : construire, interpréter pour rendre compte, restituer, dégager des nouvelles perspectives.
  - Assurer, sous le contrôle des élus, l'organisation et le suivi des rencontres statutaires.
- **Mobiliser les équipes départementales :**
    - expliciter le sens des choix.
    - créer les conditions d'existence d'une équipe, même à distance, et malgré l'éclatement géographique de ses membres.
    - dynamiser autour d'un projet : définir des objectifs d'action, coordonner, animer, déléguer, suivre et contrôler, gérer des conflits...
    - identifier et valoriser les potentiels des fédérations et du réseau.
    - repérer les besoins de développement de compétences, et favoriser l'élaboration de plans de formation régionaux pour les salariés de l'ensemble du réseau.
    - favoriser leur mise en réseau.
    - rechercher et organiser la mutualisation de moyens (outils, démarches, stratégies, moyens humains).
- **Développer les ressources humaines en lien avec le projet et les actions régionales :**
    - gérer les ressources humaines de l'Union Régionale (actuellement 1 salariée).
    - développer, organiser et manager les moyens humains nécessaires au projet et aux actions régionales.
    - conseiller les membres de l'équipe régionale dans leur recherche de solutions.
- **Assurer la responsabilité et le rôle de représentant de l'union régionale ; activer des relations partenariales et institutionnelles :**
    - coordonner les représentations régionales assurées par des élus et des salariés, en exploiter les informations recueillies et les diffuser au sein de l'union régionale et de son réseau.
    - assurer directement, par mandat des élus, certaines représentations dans des coordinations associatives ou des instances institutionnelles régionales.
    - informer les instances statutaires régionales et participer à leur animation.
    - se positionner vis à vis de partenaires, susciter avec ces partenaires la mise en œuvre de démarches contractuelles, en effectuer le développement et le suivi.
- **Rechercher des financements :**
    - assurer une mission de veille sur les dispositifs institutionnels portant sur nos champs d'intervention.
    - rechercher et développer les partenariats financiers, privés ou institutionnels, permettant de doter l'union régionale des moyens nécessaires au fonctionnement de la structure et au développement d'actions sur le territoire aquitain.
    - développer des actions nouvelles favorisant l'équilibre économique de l'organisation.
- **Définir des stratégies de communication et créer des outils adaptés :**
    - établir des plans de communication internes, externes, institutionnels et partenariaux, favorisant à l'interne notre efficacité et notre cohésion, permettant à l'externe de montrer la pertinence de notre action et le potentiel que nous représentons pour les publics auxquels nous nous adressons.
    - concevoir des outils de communication traditionnels et/ou modernes, et complémentaires et articulés avec ceux qui existent dans le réseau, au niveau départemental, régional ou national.